



INFORMATIONS IMPORTANTES

Lutte contre le coronavirus (COVID-19) - Mesures prises par la Municipalité

Chères habitantes, chers habitants,

Vos autorités sont à vos côtés dans cette période difficile de lutte contre le coronavirus (COVID-19). A ce titre, plusieurs mesures ont été décidées pour l'ensemble de la population.

Aides pour les personnes de + de 65 ans ou atteintes dans leur santé

Si vous avez besoin d'aide pour recevoir des médicaments, des denrées alimentaires, envoyer du courrier, évacuer des matériaux pour la déchèterie ou d'autres demandes de première nécessité, nous vous invitons vivement à téléphoner aux numéros ci-dessous ou à écrire aux adresses électroniques indiquées :

Administration communale de Chexbres uniquement : 021 946 04 10 (suivez les instructions à la fin du message d'accueil) ou info@rivaz.ch ou greffe@chexbres.ch

Jeunesse de Puidoux (M. Marius Fiaux) : au 078 605 19 23 ou marius.fiaux@gmail.com

Nous travaillons en étroite collaboration et coordonnons nos actions.

Numéros de téléphone importants et sites internet de référence

<ul style="list-style-type: none">• Urgences santé (Ambulance) 144• Centrale téléphonique des médecins 0848 133 133• Hotline et Informations sur le Coronavirus SANTÉ 0800 316 800 Tous les jours de 8h00 à 20h00• Autres questions 021 338 08 08 Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<ul style="list-style-type: none">• Office fédéral de la santé publique : www.bag.ch• Etat de Vaud : www.vd.ch• Site hygiène, prévention et contrôle de l'infection : www.hpci.ch• Unisanté : www.unisante.ch
--	---

Bénévolat

Pour celles et ceux qui souhaitent apporter une contribution bénévole (qu'ils soient d'ores et déjà vivement remerciés !) pour les personnes à risque, les mêmes numéros et adresses électroniques mentionnés ci-dessus peuvent être utilisés.

Bureaux de l'administration

Les bureaux de la commune de Rivaz sont fermés jusqu'à nouvel avis. Une prise de rendez-vous est possible en cas de nécessité. Vous pouvez toutefois joindre l'administration communale de Chexbres par téléphone aux heures d'ouverture habituelles si vous avez des demandes.

En dehors des heures d'ouverture et en cas de nécessité liée au COVID-19, vous pouvez aussi joindre l'administration de Chexbres au 021 946 04 10 (suivez les instructions à la fin du message d'accueil).

En tout temps, l'administration de Rivaz est joignable par mail à l'adresse info@rivaz.ch (demandes générales). Pour le contrôle des habitants (attestations, permis, arrivée, départ, etc.), vous pouvez écrire à l'adresse mail : controle-des-habitants@chexbres.ch.

Déchèterie et déchets ménagers

La déchèterie est ouverte aux horaires habituels mais avec un accès limité aux voitures et au nombre de personnes. Nous vous invitons à consulter le site internet www.acprs.ch.

Concernant les déchets ménagers, le ramassage continue selon le rythme actuel.

Place Paul Chaudet et plage

Les regroupements de plus de 5 personnes dans l'espace public sont interdits. Les personnes formant un groupe doivent garder une distance de 2 mètres entre chaque personne. Les contrevenants ne respectant pas cette mesure seront amendés. En cas de récidive, ces espaces publics seront fermés.

Entretien général de la commune

Ce service à la population continue de fonctionner normalement sauf avis contraire affiché au pilier public.

LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS (COVID-19) EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

Nous comptons sur la solidarité des habitantes et des habitants de Rivaz envers les personnes les plus vulnérables.

Merci à toutes et tous !

Recommandations du Conseil fédéral :

Restez à la maison, en particulier si vous êtes âgé ou malade. Sauf si vous devez aller au travail et ne pouvez pas travailler à domicile ; sauf si vous devez aller chez le médecin ou à la pharmacie ; sauf si vous devez faire les courses ou aider quelqu'un.

Le Conseil fédéral et la Suisse comptent sur vous !